



HI-Assemblée des délégué-e-s du jeudi 27 mai 2021

Heure de début : 19:30 • Durée : 1h00 • Lieu : Villars-sous-Mont • HI-Assemblée des délégué-e-s

Participants

Présents Véronique Dey, Nicolas Beaud

1 Ouverture

Mme Suzanne Cosandey, Présidente, salue tous les participants à cette 1ère assemblée des délégués de la législature 2021-2026.

Sont présents ce soir :

Membres du comité : Mmes Lanthmann Mélanie - Seydoux Anne-Marie - Sigrist Corine - Cosandey Suzanne et M. Fringeli Boris

Membres délégués : Mme Sauterel Christine, MM Rey Hugo - Privet Cédric - Raboud Daniel - Ruffieux Bertrand - Beaud Victor - Moret Ludovic.

Membres de la commission financière : MM. Sottas Thierry - Kuster Roger - Burnand Lionel

M. Cédric Privet est nommé scrutateur.

Le tractanda de cette assemblée est validé. Mme Cosandey propose de relier les points 5 et 6 étant donné que Le Président de l'assemblée assume La Présidence du comité de direction, ce qui est approuvé. Mme Jacqueline Raboud a démissionné et il est nécessaire d'élire une nouvelle secrétaire avant de passer au déroulement de l'assemblée. Le comité propose Mme Véronique Dey en qualité de secrétaire de l'assemblée des délégués et du comité. Mme Dey est élue par acclamation.

✓ Relire le PV de l'assemblée des délégués du 27 mai 2021

HI-Assemblée des délégué-e-s

■ Nicolas Beaud

2 / 1. Procès-verbal - assemblée 23.09.2020

Le procès-verbal a été remis à chacun pour en prendre connaissance et n'est pas lu.

☞ Les délégués approuvent le PV du 23.09.2021 en levant leurs bulletins

3 / 2. Comptes

3.1 Présentation des comptes 2020

La Parole est donnée à M. Nicolas Beaud directeur, pour la lecture des comptes 2020 avec commentaires

Charges d'exploitation : 5'869'463.66

3. Salaires & frais de personnel : 4'946'202.20

Se compose du cpte 31 Salaires du personnel soignant pour 3'084'562.-. Au cpt 3110 Salaires du personnel diplômé Frs 1'347'898.-, on constate une augmentation de 40'000.00 par rapport à 2019. La dotation en personnel diplômé a été respectée puisqu'elle a représenté le 39.62% de la dotation en personnel soignant. Le maximum autorisé est de 40%. Le cpte 3120 Salaires pers. soignant non diplômé se solde avec un montant de 1'601'895.-, soit une augmentation de 94'500.00 par rapport à 2019. La masse salariale du personnel soignant toutes catégories confondues a augmenté de 126'000.-. La dotation en personnel soignant été respectée puisque nous avons terminé 2020 avec un manque de personnel soignant de 0.403 EPT.

Au cpte 32, Total salaires d'exploitation pour 1'116'700.25. On y trouve au cpte 33 les salaires direction et administration pour un montant de 307'155.-, soit une augmentation de 7'000.-. Au cpte 34, les salaires hôteliers pour 688'115.- et au cpte 35 les salaires techniques pour un montant 121'429.-. L'augmentation de 16'000.- sur l'ensemble des salaires d'exploitation est due à l'indexation de 0.3% allouée sur l'échelle des traitements de l'Etat et à l'attribution des paliers pour les personnes qui y avait droit.

Au cpte 37, Total des charges sociales pour 645'458.00.

Au cpte 3800, Autres charges de personnel pour 75'221.00 (formation du personnel pour 9'600.-, prime Covid pour l'ensemble du personnel pour 24'800.- (prime et panier), avance pré-AVS soins de 37'500.-, pris en compte, donc remboursé, dans le cadre du correctif des comptes par le canton.

Au cpte 3900, Honoraires pour prestations de tiers pour 24'259.-, correspondant à la fourniture hebdomadaire des semainiers des résidents. Ceci est remboursé par l'Etat dans le cadre du correctif des comptes en prenant sur la dotation.

4. Autres charges d'exploitations : 923'261.46

Au cpte 40, les coûts liés à la pharmacie de 90'474.-, (+54'500.-) concerne l'achat de matériel (protection et matériel LiMa). En 2020, nous avons accueilli une résidente qui nous coûte 20'000/an en matériel LiMa. Les charges supplémentaires liées au Covid pour le matériel LiMa atteignent 18'000.- rien que pour les problèmes respiratoires. Les charges supplémentaires non LiMa liées au Covid pour tout ce qui concerne le matériel de protection (masques, gants, sur-blouses) représente 25'000.- Tous les coûts supplémentaires liés au Covid sont pris en charge par le canton.

Au cpte 41, Charges cuisine et cafétéria pour 196'867.- (baisse de 13'500.- par rapport à 2019, lié au Covid). En 2020, nous avons produit 42'537 repas, (midi, soir et cantines (4'909 cantines, soit 1'453 de plus qu'en 2019) = au final 501 repas de plus sur l'année.

Au cpte 42, Ménage, pour 44'700.-, soit une augmentation de 12'000.- sur 2019. Cela concerne les produits de désinfection lié au Covid.

Au cpte 43, Entr. et rép. Immeubles et installations, pour 72'900.- ./ 33'000.- sur 2019

Au cpte 44, Frais d'utilisation des installations, 403'300.- ce montant varie fortement en fonction des amortissements ou provisions qu'il est possible de faire en fonction du résultat de l'exercice (les montants principaux sont 258'200.- d'amortissements divers y.c les 171'000.00 d'amort. obligatoires, et 115'000.- de réserves et provisions diverses.

Les comptes 45-49 ne donnent pas lieu à des commentaires particuliers.

6. Produits d'exploitation : 5'873'704.-

Au cpte 60, Taxes soins & hébergement résidents nous avons un total de recettes de 5'215'011.-, ce cpte additionne les cptes 6050 à 6064, soit un montant légèrement supérieur à 2019 (16'000.- de plus). Je vous rappelle que les prix des soins et de l'accompagnement sont fixés par le SPS. Ils doivent couvrir les salaires et charges sociales du personnel soignant et font l'objet d'un correctif des comptes par le SPS après clôture de l'exercice. Si les prix devaient être trop élevés et dégagés un excédent de recettes, ils seraient baissés d'autant l'année suivante. Le taux d'occupation pour l'année 2020 a été de 98.1%, en baisse de 1.4% par rapport à 2019. Lié à la 2ème vague du Covid. L'âge moyen des résidents est de 88 ans et le niveau de soin moyen a été de 7.676. En 2020, nous avons enregistré 25 décès (12 en 2019) sur les 25, 7 sont Covid. Il y a eu 1 retour à domicile.

Au cpte 67 « recettes cafétéria », Frs 94'600.00, diminution du CA de 45'000.- lié à la fermeture de la cafétéria.

Au cpte 68, « produits de prestations au personnel et tiers », Frs 166'822.- de recettes. 59'700 sont dus aux cantines (+ 18'000.-). Nous enregistrons une forte augmentation de cantines (+1'453). La factures du mandat de direction et comptable à Gruyères se monte à 101'800.-, salaires et charges sociales comprises.

Enfin, au cpte 69 « contributions et subventions », pour un montant de Frs 293'000.-. Dans ce montant on trouve les frais financiers payés par le pot commun du district pour Frs 263'245.-.

Résultats :

**Total des charges d'exploitation de 5'869'463.66, total des produits d'exploitation de 5'873'704.-
soit un bénéfice de 4'240.35**

Il n'y a pas de question

3.2 Rapport de la commission financière

La parole est donnée à M. Thierry Sottas, Président pour la lecture du rapport de la commission financière

Rapport à l'Assemblée des délégués des communes du 27.05.2021

D'entente avec M. Nicolas Beaud, je vous propose de traiter ensemble les points 2.2 et 2.3 de l'ordre du jour.

Les comptes 2020 ont été présentés et commentés en détails aux membres de la Commission financière en date du 29 avril par Mme Suzanne Cosandey, présidente, et M. Nicolas Beaud, directeur.

Etant donné que c'est la première année que la Commission financière prend connaissance des comptes, M. Nicolas Beaud a expliqué chaque point du compte de résultat et du bilan afin de bien comprendre le financement et le fonctionnement du home.

Conformément aux prescriptions légales, les comptes 2020 ont été contrôlés par la fiduciaire Cuennet à Bulle. Ce rapport, daté du 1^{er} mars et signé par M. David Cuennet vous est présenté à l'écran. La fiduciaire ne fait part d'aucune remarque particulière. Elle relève la très bonne tenue des comptes et l'excellente collaboration avec M. Nicolas Beaud.

Sur la base du rapport de la fiduciaire et des explications fournies, nous recommandons à l'assemblée de ce jour d'approuver les comptes 2020 tels que présentés.

La commission financière : MM. Sottas - Kuster - Burnand.

3.3 Rapport de l'organe de révision

Rapport de révision_simplifié_Home Intyamon 2020.pdf

3.4 Approbation des comptes

Suite à la présentation des comptes, du rapport de la fiduciaire, du rapport de la commission financière,

Mme la Présidente demande à ceux et celles qui approuvent les comptes de le faire en levant leurs bulletins de vote.

☞ Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Un grand merci à M. Nicolas Beaud pour la parfaite des comptes et à la commission financière pour leur rapport.

4 / 3. Rapport présidentiel dans son intégralité

Lors de la dernière assemblée des délégués, au mois de septembre 2020, j'avais donné des informations en rapport à la situation Covid-19 dans le home. Après un printemps 2020 difficile et une interdiction des visites à partir du 22 mars, le dépôt d'un plan de protection auprès du Réseau Santé Social a permis de réorganiser des visites à partir du 9 mai. Celles-ci se faisaient dans deux endroits spécifiques à la cafétéria. Les conditions étaient 2 visites à la fois par résident, sur rendez-vous et sans contact avec le résident. Une paroi en plexi séparait le résident de ses visites. Malgré cela, l'endroit était aménagé de façon à être accueillant et convivial. A partir du 3 juin, les visites ont pu reprendre sans restriction.

Malgré cette période difficile, les décès n'ont pas été plus nombreux que l'année précédente.

Une 2^{ème} mise en quarantaine a dû être instaurée du 3 au 13 septembre suite à un cas positif. Les visites ont été totalement interdites durant cette période.

Au mois d'octobre, le Comité de direction, conscient de la lourdeur et de la pénibilité de la tâche de tous les collaborateurs durant les derniers mois, a adressé un courrier à l'ensemble du personnel. Celui-ci avait pour but de remercier le personnel pour son travail considérable et son engagement et de leur faire part qu'un montant de Fr. 400,- pour un 100% serait ajouté à la paie du mois d'octobre, et ce, à l'ensemble du personnel, au prorata de son taux de travail.

Nous avons également relevé dans ce courrier que toute crise teste la qualité et la force des liens qui rassemblent une équipe. Nous avons émis le vœu que tout le personnel soit solidaire et parvienne à se montrer encore plus uni au terme de la période éprouvante qu'il traverse et qui va encore durer. Même avec le professionnalisme et le respect des mesures sanitaires, nous savions que le virus pouvait à nouveau être présent dans le home à n'importe quel moment. Une deuxième vague était annoncée et nous avions besoin de l'investissement et de l'assiduité au travail de tous les collaborateurs.

Malheureusement, la 2^{ème} vague a frappé de plein fouet le home entre la fin octobre et la mi-novembre. 7 décès du COVID sont à déplorer durant cette période.

Lors de la séance du comité du début avril, M. Beaud nous a également fait part de la situation COVID dans l'institution. Il n'y a pas eu de cas depuis la 2^{ème} vague. A la fin avril, tous les résidents étaient vaccinés.

Le 70 % du personnel a reçu les deux doses de vaccin (MODERNA).

Les visites sont à nouveau libres, mais le nombre de personnes est limitée : à la cafétéria, 3 visites + le résident, dans les chambres, 4 visites et le résident.

M. Beaud nous a également informés de la dotation EMS, c'est-à-dire la dotation en personnel par rapport au taux d'occupation du home. La dotation globale est toujours très proche des équivalents plein temps qui sont accordés par le canton. La situation est saine en comparaison à d'autres situations d'EMS dans lesquels de nombreux lits sont vides. L'excellente réputation et la bonne direction du Home de l'Intyamont contribuent à son grand intérêt et à son succès, et cela, sur la durée. M. Beaud a profité de nous informer qu'il a fallu 10 ans pour aboutir à la ligne voulue et à la philosophie recherchée. Cela doit convenir à du personnel qui partage et accepte ce concept. Selon le directeur, la taille de l'établissement de Villars-sous-Mont contribue aussi à ce qu'on obtienne la proximité souhaitée avec les résidents et les familles.

Depuis le 15 mai, 2 lits sont libres dont 1 suite à un retour à domicile.

Il est à noter qu'en raison de la pandémie, le comité de direction n'a plus eu la possibilité de rencontrer le personnel depuis décembre 2019.

Lors de notre dernier comité, M. Beaud nous a signalé que la voiture VANEO n'allait pas passer la prochaine expertise. En effet, la barre d'appui pour les chaises roulantes avait dû être renforcée. Sa valeur de reprise est de Fr. 300.-. Il a demandé des offres à Warpel qui est le seul garage en Suisse romande qui transforme des véhicules « handicap ». Un autre garage existe en Suisse, mais il est à Zürich.

Dans notre démarche de production d'électricité photovoltaïque, le souhait d'acquérir un véhicule électrique est logique. Le seul modèle transformable en raison de sa batterie installée très en avant permettant le décaissement est le NISSAN e-NV200 Demo. Il s'agit d'un véhicule de 2 mois d'utilisation, de mêmes dimensions que l'autre, pour un montant de Fr. 54'000.- négocié à

Fr. 49'900.-. Il offre une autonomie de 200 à 250 km et est exonéré d'impôt pendant 2 ans. Dans le but de poursuivre la démarche écologique, étant donné que nous produisons notre propre énergie, le comité a validé la proposition d'achat de ce véhicule et l'installation d'une borne de recharge au garage.

M. Beaud en a profité pour nous donner quelques informations sur les bilans surplus électricité 2019-2020, nombre de kwh revendus. En 2019, 25'298 kwh ont été revendus à 9 ct, soit Fr. 2'309.- et en 2020, 26'576 kwh à 9,3 ct soit Fr. 2'472.

Lors de cette séance, nous avons pris connaissance de la lettre de démission de Mme Jacqueline Raboud, secrétaire du comité de direction depuis 16 ans. Nous l'avons remerciée chaleureusement pour le travail accompli avec rigueur durant toutes ces années. M. Beaud a tenu à préciser qu'en 31 ans, le Home n'a eu que 2 directeurs et uniquement 2 secrétaires au Comité de direction.

Les 3 commissions seniors des communes de l'Intyamont sont en train de rédiger le Concept communal en faveur des personnes âgées avec un plan de mesures. Celui-ci découle de la politique de la vieillesse et de l'accompagnement de la personne âgée. Le Concept Senior+ a fait du maintien à domicile une priorité. Mais il doit se planifier, se préparer et exige l'implication d'une multitude d'acteurs. Le maintien à domicile n'est pas l'apanage de quelques institutions ou services publics. Il est l'affaire de tous.

Afin de nous aider dans notre travail, le Réseau Santé et Social de la Gruyère a présenté aux communes le mandat de prestations RSSG - EMS. Le groupe de travail a choisi d'introduire un soutien financier aux EMS développant des prestations de soutien aux personnes âgées encore à domicile et/ou des prestations dites d'intérêt général. Les délégués des communes ont accepté ce mandat de prestations avec effet rétroactif au 1er janvier 2021 lors de l'assemblée du RSSG du 20 mai 2021, ceci afin de respecter les dispositions de la Loi sur les seniors et de la Loi sur les prestations médico-sociales. Je ne citerai que quelques prestations accordées que les communes pourraient développer dans la vallée, en collaboration avec le Home :

- CHF 500.- au maximum pourraient être accordés par manifestation de prévention et sensibilisation à la santé organisée par un EMS ;
- si un EMS est chargé de l'organisation d'un service de livraison de repas à domicile, le 50% de la part communale pourrait être versé ;
- si des groupes de bénévoles ou des projets intergénérationnels sont coordonnés par un EMS, le 50% de la part communale pourraient être remboursée ;
- d'autres financements pourraient avoir lieu au cas par cas pour toute autre prestation d'un EMS soutenue par une commune.

Au vu de cela, il est évident que les communes de la vallée doivent travailler main dans la main avec le home afin de développer la politique seniors. Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier les conseillers communaux en charge des seniors de Bas-Intyamont et de Haut-Intyamont pour nos rencontres de travail afin de finaliser le document : Concept Seniors en faveur de la politique Seniors. Ces séances se déroulent toujours dans une atmosphère agréable et constructive.

Ce moment de parole est aussi pour moi l'occasion de remercier sincèrement M. Beaud et Mme Maertens, infirmière cheffe, pour leur excellent travail et pour leur souci constant quant à la qualité des prestations de l'ensemble du personnel. Ils mettent tout en

œuvre afin que le home de la vallée soit accueillant et apprécié par les résidents, leurs proches et le personnel.

Je tiens également à remercier le comité de direction et sa secrétaire pour leur investissement et notre excellente collaboration.

Je remercie la commission financière qui a commencé son travail. Je l'ai sentie impliquée dans son mandat, posant des questions afin de comprendre au mieux le fonctionnement d'un home.

Enfin, je tiens à vous remercier, Mesdames et Messieurs les délégués, pour le soutien que vous apportez aux membres du Comité de direction du home pour leur travail, ainsi que pour la confiance que vous témoignez à M. Beaud, directeur et à l'ensemble du personnel.

☞ Les applaudissements de l'assemblée viennent clore ce rapport.

5 / 4. Election du comité de direction (période 2021-2026)

A la fin de la législature pour cause de démission ou de changement de dicastère, les conseillers suivants ne font plus partie du comité :

MM. Edgar Eggen et Charles Rime de Bas-Intyamon

Mmes Christine Sauterel et Charlotte Castella de Haut-Intyamon

Mme Cosandey est la seule conseillère communale qui se représente pour renouveler son mandat au sein du comité en tant que représentante de Grandvillard.

Voici les candidats proposés pour le nouveau comité :

Bas-Intyamon

Mme Mélanie Lanthmann,

Mme Anne-Marie Seydoux,

Grandvillard

Mme Suzanne Cosandey,

Haut-Intyamon

M. Boris Fringeli,

Mme Corine Sigrist,

☞ Le nouveau comité est élu par applaudissements

6 / 5. Election du - de la président-e de l'assemblée des délégué-e-s (période 2021-2026)

La Présidente actuelle pose la question si l'un des membres du comité est intéressé par la Présidence ?

Pas de proposition, Mme Suzanne Cosandey propose de renouveler son mandat de Présidente.

☞ Mme Cosandey est élue par applaudissements

7 / 6. Election du - de la président-e du comité de direction (période 2021-2026)

Selon l'article 16 des statuts, le président de l'assemblée des délégués assume la présidence du comité de direction.

Par conséquent Mme Cosandey assumera la présidence du comité de direction durant la prochaine législature.

8 / 7. Election de la commission financière (période 2021-2026)

Dans le cadre de la nouvelle loi sur les finances communales, l'instauration d'une commission financière doit être prévue dans chaque collectivité publique communale du canton ainsi que dans les associations de communes et les bourgeoisies. L'association des communes du home de l'Intyamon a procédé à l'élection de ladite commission lors de l'assemblée du

23 septembre 2020. Comme nous changeons de législature, la présidente propose de réélire les personnes en place pour la période 2021-2026 soit :

Bas-Intyamon

M. Roger Kuster

Grandvillard

M. Thierry Sottas

Haut-Intyamon

M. Lionnel Burnand

☞ Ces 3 personnes sont élues par applaudissements.

9 / 8. Divers

9.1 Cantines

M. Daniel Raboud demande comment est gérée la liste d'attente pour les cantines, comment est-ce trié ?

M. Nicolas Beaud informe qu'il n'y a pas de tri, c'est l'ordre d'arrivée sur la liste d'attente qui fait foi. Ce sont d'abord les personnes en âges AVS les prioritaires. M. Beaud explique que maintenant les installations de la cuisine sont utilisées à 100% et que le home ne peut pas prendre en charge plus de cantine. Il faut savoir que chaque bénéficiaire de cantine doit avoir 2 jeux de matériel et que ce modèle-là ne se fabrique plus.

M. Boris Fringeli propose que les communes écrivent aux restaurateurs de la vallée pour palier à cette demande.

9.2 Documents relatifs au comité et assemblée du home

M. Nicolas Beaud demande de pouvoir envoyer les documents relatifs au home par E-mail et non plus par courrier

☞ Ceci est accepté

9.3 Nouveau véhicule électrique

M. Nicolas Beaud donne l'information de la voiture électrique arrive demain.

9.4 Fin de séance

Il est 19h45 lorsque Mme Cosandey clos la séance en regrettant de ne pouvoir partager le verre de l'amitié.

Véronique Dey

Secrétaire comité de direction

Suzanne Cosandey

Présidente Comité de Direction